

SEANCE DU 6 avril 2018

Une convocation établie par Monsieur CANTO René, Maire, a été adressée à chaque conseiller municipal et apposée au tableau d'affichage le 30 mars 2018. Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le 6 avril 2018 à 20H30, à la mairie.

Présents : CANTO René, Maire et Président, BOULMER Jean-Claude, AVRIL Daniel, BOUE Marie-Annick, BOUE Alain, BATAIS Dominique, ALLAIS Véronique, GIET Christelle, HONORE David

Excusées : PRUNIER Dominique (pouvoir BOULMER Jean-Claude), COBAC Alexandra,

Absents : CHEVALIER Rémy, RONDIN Jean-Hubert, BOCQUET Arlette, TRANCART Guy.

BOUE Alain a été élu secrétaire de séance.

Après approbation du compte rendu de la séance précédente, le conseil municipal passe à l'ordre du jour.

2018-22 : Affectation du résultat d'exploitation « Commune » 2017.

Le conseil municipal,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ;

Statuant sur l'affectation de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2017 s'élevant à 297459.70€

Décide d'affecter au compte 1068 de la section d'investissement au budget primitif 2018, la somme de 103728.09€

2018-23 : Affectation du résultat d'exploitation « assainissement » 2017.

Le conseil municipal,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ;

Statuant sur l'affectation de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2017 s'élevant à 43434.05€

Décide d'affecter au compte 1068 de la section d'investissement au budget primitif 2018, la somme de 9165.87€

2018-24: Budget primitif Commune 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote à mains levées le budget primitif de l'exercice 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses, pour la section d'exploitation à 665303€ et pour la section d'investissement à 424414 €.

L'équilibre du budget est assuré en votant à mains levées les impositions suivantes :

	Taux	Produit
Taxe d'habitation	12.38 %	71606 €
Taxe foncière sur propriétés bâties	12.03 %	104733 €
Taxe foncière sur propriétés non bâties	34.12 %	36713 €
TOTAL		213052 €

2018-25: Budget primitif du service assainissement 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote à mains levées le budget primitif 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses, pour la section d'exploitation à 68769 € et pour la section d'investissement à 33279.87 €.

2018-26: Budget primitif du « lotissement les Cormiers » 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote à mains levées le budget primitif 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section d'exploitation à 588396.08 € et pour la section d'investissement à 509515.88 €.

2018-27 : Clôture du budget « lotissement la Garenne »

Considérant que le « lotissement la Garenne » est achevé et qu'il convient de le clôturer :

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
- décide de clôturer le budget annexe « lotissement la Garenne »
- autorise Monsieur le Maire à passer les écritures de clôture.

2018-28 : Renouvellement du contrat d'affermage de la station d'épuration. Choix du bureau d'études pour assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le contrat d'affermage de la station d'épuration arrivant à échéance fin 2018, il est nécessaire de désigner un bureau d'études pour une assistance à la maîtrise d'ouvrage. Sur 4 bureaux d'études sollicités, 2 seulement ont répondu.

- Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du résultat de la commission d'appel d'offres, accepte la proposition du cabinet NTE pour un montant de 4446€ HT.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette offre.

2018-29 : Demande de subvention supplémentaire 2018

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des nouvelles demandes réceptionnées, décide d'accorder les subventions suivantes :

Vote à la majorité absolue :

- Ligue contre le Cancer : 30€
- Restos du Cœur : 50€

Vote à mains levées (5 pour, 3 contre et 2 abstentions) :

- ATD Quart-Monde : 70€

Le conseil municipal rejette les demandes de subventions présentées par les associations suivantes :

- Antrain 93
- Les Amis des Bêtes
- Radio soleil 95.3

2018-30 : Validation projet de convention COMMUNE/APPAC.

Suite à la commission information, Marie-Annick BOUE expose les modifications apportées à la convention et propose la création d'une commission « Mottes féodales » qui assurera le lien entre la commune, l'APPAC et l'Association Marci'Motte.

- Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la nouvelle convention et la création de la commission « Mottes féodales »
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette convention.

2018-31 : Investissements : devis définitif du foyer sportif

Jean-Claude BOULMER fait part à l'assemblée du désistement de l'entreprise LEBRETON Yannick pour les travaux de terrassement du foyer sportif. Il propose au conseil municipal un nouveau devis de l'entreprise BOUTELOUP pour un montant de 2779.25€ HT.

Le coût prévisionnel du projet est porté à 32600€ HT au lieu de 32500€ HT comme délibéré lors de la séance du 23 février 2018.

-Nouveau plan de financement prévisionnel :

Coût prévisionnel du projet H.T.		Recettes H.T.	
Création d'un foyer sportif	32600 €	Subvention Conseil départemental (40 % sur 30000 €)	12000 €
		Subvention EPCI (Couesnon Marches de Bretagne) 40 % sur 30000 €)	12000 €
		Reste à charge	8600 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte le devis de l'entreprise BOUTELOUP,
- approuve le nouveau plan de financement présenté,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Questions diverses.

- Marie-Annick BOUE donne un compte-rendu du dernier comité syndical du SMICTOM.
- Daniel AVRIL expose le bilan annuel du FGDON concernant la lutte contre les frelons asiatiques.
- Véronique ALLAIS rapporte le compte-rendu de la dernière réunion du réseau « Bibliothèque ».
- Marie-Annick BOUE rappelle les dates des demi-journées citoyennes : 10 et 24 avril.
- Alain BOUE précise que les travaux de rénovation de l'éclairage public commence le 09 avril 2018. Une information sera déposée dans les boîtes aux lettres des habitants des lotissements « Bellevue » et « Primevères ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Numéros d'ordre des délibérations : de 2018-22 à 2018-31.